

L'ETABLISSEMENT EN SUISSE DES ENFANTS DES FONCTION-
NAIRES DU CERN, AINSI QUE DES PERSONNES RETRAITEES
DE L'ORGANISATION

Dans le cadre du travail effectué par RESCO, les autorités suisses nous ont récemment communiqué les conditions à remplir pour les enfants des fonctionnaires CERN et les retraités désirant s'établir en Suisse.

Nous vous communiquons plus loin des extraits du texte original.

PERMISSION TO SETTLE IN SWITZERLAND

In connection with the RESCO exercise for the revision of the conditions of services for CERN, the Swiss authorities have recently notified us of the qualifications for:

- the children of CERN staff, and
- retired CERN staff

wishing to obtain permission to settle in Switzerland,

The relevant texts are as follows:

"Etablissement des enfants :

- a) La durée du séjour antérieur à la délivrance du premier permis sera prise en considération pour l'octroi du permis d'établissement. En règle générale, la délivrance de ce permis pourra être envisagée si l'intéressé a séjourné plus de douze ans en Suisse, dont au moins 5 ans consécutifs au cours des dernières années.
- b) L'autorisation d'établissement pourra être accordée avant l'écoulement des délais prévus sous la lettre (a) ci-dessus, si l'intéressé a des attaches particulières avec notre pays (mariage avec une Suissesse ou ascendants d'origine suisse). Le moment à partir duquel il pourra bénéficier de l'établissement sera déterminé de cas en cas en fonction des circonstances particulières du cas d'espèce.
- c) Restent réservées les décisions à l'égard des ressortissants de pays éloignés et des ressortissants des pays de l'Est.

Etablissement des fonctionnaires retraités

- a) Pour les hommes prenant leur retraite à 65 ans et pour les femmes la prenant à l'âge de 60 ans, l'autorisation d'établissement leur sera accordée s'ils ont séjourné en Suisse durant les 5 années qui précèdent leur retraite.
- b) Pour les fonctionnaires retraités avant l'âge sus-indiqué, cette autorisation leur sera accordée s'ils ont séjourné 10 ans en Suisse, dont 5 années consécutives avant leur retraite.
- c) Des dérogations pourront être accordées si le requérant a des attaches personnelles particulières avec la Suisse (mariage avec une Suissesse ou ascendants d'origine suisse)."

Des formules de demande sont disponibles auprès de la Section des Affaires Sociales, Division du Personnel (tél. : 2486).

Application forms are available from the Social Work Section, Personnel Division (tel.: 2486).

Division du Personnel
Personnel Division

COMMISSION EXECUTIVE
RESUMÉ

A sa cinquante-et-unième réunion, le 3 mai 1979, la Commission exécutive a donné son accord de principe pour le projet d'équipement "Nouvelle réception de marchandises". Elle a ensuite examiné les problèmes de production rencontrés à l'Imprimerie de la Division DD et a convenu que chaque Chef de Division devrait s'efforcer de réduire la demande en travaux d'impression.

Au point "Divers", de courts exposés ont été présentés sur l'accident mortel qui s'est produit le 19 avril 1979 et sur la défaillance survenue au SPS. En ce qui concerne les changements proposés dans les heures d'ouverture du tunnel passant sous la route CD 984, il a été convenu de discuter la question avec les utilisateurs travaillant dans la zone Nord.

A sa cinquante-deuxième réunion, qui s'est tenue également le 3 mai 1979, la Commission exécutive a eu une discussion générale sur divers aspects de la politique en matière de sécurité.

EXTENSION OF COMPUTER CQ-QRDINATOR

Dr. M. Metcalf (DD Division) will continue his functions as Computer Co-ordinator until 31 December 1979.

L. Van Hove
Research Director-General

COMMISSION DES ACCIDENTS

Suite à l'accident fatal survenu le 19 avril 1979, la Commission des Accidents, lors de sa réunion du 2 mai, a décidé de nommer une Commission d'Enquête.

ACCIDENT BOARD

Further to the fatal accident which occurred on 19 April 1979, the Accident Board, at a meeting held on 2 May, decided to set up a Committee of Enquiry.

TRAINING AND EDUCATION ENSEIGNEMENT

(Secrétariat: Tél. 2844)

TUESDAY 12, WEDNESDAY 13,
THURSDAY 14 JUNE

ACADEMIC TRAINING

at 11.00 hrs - Auditorium

"The hadronic structure of the photon"

by D. Yennie/Cornell University

*Abstract : 1. Naive idea of photon hadronic structure and experiments suggesting such a structure. Perturbation theory treatment of the photon's structure.
2. Survey of experiments relating to the photon's hadronic structure.
3. Theoretical ideas and speculations. Suggestions for further work.*